# NOTE D'INFORMATION 2012/12
**du 13 septembre 2012**
# Financement en ligne : mode d'emploi

La profession comptable s'est mobilisée pour faciliter l'accès au financement bancaire des TPE (et notamment les financements inférieurs à 25.000 euros) mais également les PME de croissance et les ETI.

## I. Financement des TPE

Les points forts de ces accords sont essentiellement la simplification de la démarche, la réduction des délais de réponse à quinze jours et la motivation par la banque de l'éventuel du refus de financement.

### A. Réseau Banques Populaires

**1/ Télécharger le dossier modélisé de quatre pages**
Il comporte la détermination des besoins à financer et plan de; les hypothèses de travail des prévisionnels fondant l'assurance modérée de l'expert-comptable ; le prévisionnel d'exploitation BIC ou BNC sur deux ans ; la CAF prévisionnelle affectable au remboursement ; disponible aux formats pdf et excel sur www.financement-tpe-pme.com.

**2/ Transmettre par voie électronique le dossier excel complété**
aux responsables des marchés professionnels des Banques Populaires (coordonnées disponibles auprès de votre CRO ou du Comité financement du CSO – voir avec votre expert comptable) ou se rendre directement à l'agence bancaire.
On notera qu'une plate-forme en ligne est accessible avec la signature électronique. Le déploiement a démarré en région pour les BP Atlantique, Nord, Provençale et Corse, Lorraine-Champagne qui seront bientôt rejointes par les BP Rives de Paris, Massif central et Bred. Cet outil permet un suivi des dossiers de demande de financement en lien avec votre interlocuteur identifié au sein de la banque.

### B. banque LCL

**1/Télécharger le dossier modélisé de quatre pages**
Il comporte l'expression du besoin ; les hypothèses de travail des prévisionnels fondant l'assurance modérée de l'expert-comptable, le prévisionnel BIC ou BNC sur deux ans et la liste des documents à fournir lors du premier rendez-vous. Ce dossier est disponible aux formats pdf et excel sur www.financement-tpe-pme.com.

**2/ Réaliser une demande de rendez-vous en ligne** sur :
https://professionnels.lcl.fr/prendre-rdv-csoec.

**3/ Transmettre concomitamment le dossier excel**
complété revêtu de la signature électronique via enseignes-contact@lcl.fr ou se rendre directement à l'agence bancaire.

**C. Groupe Crédit du Nord**

**1/ Télécharger le dossier modélisé de trois pages**
Il comporte la présentation de l'entreprise et l'expression du besoin à financer, le prévisionnel BNC ou BIC, les hypothèses de travail des prévisionnels fondant l'assurance modérée de l'expert-comptable, le tableau de financement et la capacité de remboursement pour les demandes supérieures à 50 000 euros et la liste des documents complémentaires à fournir lors du premier rendez-vous. Ce dossier est disponible aux formats pdf et excel sur www.financement-tpe-pme.com.

**2/ Réaliser une de mande de crédit en ligne**
Sur https://www.credit-du-nord.fr/instit/IPI/appmanager/instit/professionnels ou sur le site de la filiale du groupe de votre région, par exemple https://www.banque-courtois.fr/instit/IPI/appmanager/instit/professionnels.

**3/ Transmettre par voie électronique le dossier excel complété** à l'interlocuteur communiqué par la banque ou se rendre directement à l'agence bancaire.
- Filiales du groupes Crédit du Nord : Banque Courtois : Toulouse ; Banque Kolb : Nancy ; Banque Laydernier : Annecy ; Banque Nuger : Clermont-Ferrand ; Banque Rhône-Alpes : Lyon ; Banque Tarneaud : Limoges ; Société Marseillaise de crédit : Marseille.

## II. Financement des PME de croissance

La profession s'est également mobilisée pour faciliter le renforcement des fonds propres et le financement des PME de croissance et des ETI.

**Partenariat avec CDC Entreprises et le FSI**

**1/ Télécharger le dossier modélisé de trois pages**
Il comporte l'identité et le profil de la société, les éléments financiers, le projet de développement-levée de fonds et commentaires de l'expert-comptable, la liste des pièces à joindre au dossier pour l'étude de la demande d'investissement. Ce dossier est disponible aux formats pdf remplissable sur www.financement-tpe-pme.com.

**2/ Transmettre ce dossier complété soit :**
- directement aux équipes de CDC Entreprises :
http://cdcentreprises.fr/webform/financement.php.
- auprès de la caisse régionale de la Caisse des dépôts pour un contact régional (contacts disponibles sur www.financement-tpe-pme.com).
- auprès de FSI-régions pour un investissement de proximité (contacts disponibles sur www.financement-tpe-pme.com).
On notera qu'un moteur de recherche des fonds gérés et/ou financés par CDC Entreprises permettant de sélectionner les fonds est disponible sur http://cdcentreprises.fr/portefeuille/moteur-fonds.php.